

Document réalisé pour le Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables de Montpellier

Synthèse de l'étude « Pour une région Languedoc-Roussillon plus compétitive »

Contact : Nicolas Bouzou
nbouzou@asteres.fr
01 48 85 23 60

Une croissance économique forte mais insuffisante

La région Languedoc-Roussillon connaît globalement une situation économique difficile. Certes, la croissance économique s'est avérée relativement forte ces dernières années, mais :

- Le PIB par habitant reste le plus bas de France métropolitaine (la population augmente vite, freinant la croissance du PIB par habitant), entraînant d'importants phénomènes de précarité. Ainsi, 20% des habitants de la région vivent sous le seuil de pauvreté. La part des foyers fiscaux non imposés est l'une des plus élevée en France ;
- La croissance n'a pas empêché le taux de chômage de rester très au-dessus de la moyenne métropolitaine (aux alentours de 13% de la population active) ;
- La région est entrée en récession dès 2008, avant la France prise dans son ensemble. Il faut y voir la conséquence de l'éclatement de la bulle immobilière dans une économie peu « productive ».

Un moteur productif pas assez puissant

En effet, le Languedoc-Roussillon se caractérise par une économie dite « présenteielle » c'est-à-dire à la fois résidentielle (nombre élevé de retraités et de fonctionnaires, part importante des services et de l'immobilier dans la valeur ajoutée) et touristique. Problème : cette structure ne génère pas une croissance suffisante pour éponger chômage et pauvreté. La base industrielle de la région, en particulier, est trop étroite, comme en témoigne la faiblesse des investissements.

Un tissu économique trop atomisé

Le taux de créations d'entreprises de la région est le plus élevé de toute la France métropolitaine. Mais c'est aussi le cas du taux de défaillance à 5 ans. Ainsi, les entreprises du Languedoc-Roussillon n'ont pas l'occasion de grandir. L'économie de la région s'en trouve atomisée, entravée dans sa compétitivité : faiblesse des investissements privés et déficit commercial important (malgré une situation géographique idéale sur la Méditerranée). Les difficultés économiques

du Languedoc-Roussillon émanent donc pour l'essentiel du manque d' « entreprises de taille intermédiaire » (les ETI), ces PME qui comptent plus de 250 salariés.

Pourquoi augmenter le nombre d'ETI ?

La présence d'un tissu relativement dense d'ETI sur un territoire présente plusieurs avantages :

- Les ETI recrutent de façon significative ;
- Les salaires y sont assez élevés ;
- Elles exportent et contribuent au rayonnement international de la région ;
- Leur taux de défaillance est assez contenu.

Comment ?

Le Languedoc-Roussillon doit mettre en place les politiques qui permettront d'augmenter la taille moyenne des entreprises. Deux axes sont possibles et complémentaires :

- Augmenter la taille des entreprises existantes (1) ;
- Faire venir des ETI non régionales (françaises ou étrangères) (2).

La politique (1) est plus lente à mettre en œuvre mais ses résultats sont plus sur le moyen et long terme. La politique (2) peut donner des résultats plus rapides, mais elle doit être contenue budgétairement et assurer la fidélité des entreprises implantées.

3 axes de réflexion

La région Languedoc-Roussillon pourrait répondre à ces objectifs en mettant en place trois types d'actions :

- Co-financer des formations destinées aux dirigeants de PME potentiellement à forte croissance afin de « débloquer » certains comportements (crainte devant l'ouverture du capital, les exportations, l'implantation à l'étranger, le management...);
- Développer le capital-investissement pour permettre aux entreprises d'atteindre une surface financière suffisante pour un développement rapide ;
- Mettre en place au niveau régional un dispositif ambitieux de *welcome package* (accueil des entreprises étrangères) et d'*after care* (suivi et fidélisation des entreprises nouvellement implantées).

4 mesures principales

Pour répondre aux objectifs précédemment cités, nous proposerons, très prochainement, 4 mesures concrètes, opérationnelles et budgétairement raisonnables afin d'améliorer la compétitivité et le développement de l'économie de notre région.